



# Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

## COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE ARRETÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT N°229/2025

Monsieur le Maire de Saint-Georges-sur-Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 7 novembre 2025 par Monsieur Pierre-Alain GUILLOUX chargé d'affaires de la

société SPIE BATIGNOLLES GRAND OUEST pour le dépôt d'une benne à gravats au n°2 Cité du Val Dieu,

Considérant qu'en raison du déroulement de ces travaux il y a lieu de réglementer la circulation comme suit ;

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La société SPIE BATIGNOLLES GRAND OUEST est autorisée à occuper le domaine public à partir du mercredi 7 novembre 2025 jusqu'au 19 décembre 2025 devant le n°2 Cité du Val Dieu pour le dépôt d'une benne à gravats sur la voie publique.

**Article 2** : L'accès aux secours ainsi qu'aux logements contigus doit être assuré.

**Article 3** : Des barrières de chantier seront mise en place par le demandeur.

**Article 4** : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la société BATIGNOLLES GRAND OUEST et sous sa responsabilité.

**Article 5** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 6** : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

**Article 7** : Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, l'entreprise BATIGNOLLES GRAND OUEST sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-sur-Eure,  
Le 08/11/2025

Le Maire,  
Jacky GAULLIER

